



LIVRET D'ACCUEIL



Année Universitaire 2026-2027



www.lettres.uca.fr



UCA UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines

Sommaire

Le mot de la Doyenne-Directrice	p. 2
1. L'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (UFR LCSH)	p. 3
• 1.1 - Organisation pédagogique	p. 5
• 1.2 - Organisation administrative	p. 10
• 1.3 - L'offre de formation	p. 15
2. Votre inscription, vos études	p. 16
• 2.1 - Le calendrier pédagogique Licence	p. 17
• 2.2 - Procédures de candidature	p. 18
• 2.3 - L'inscription administrative	p. 19
• 2.4 - Activation de votre Environnement Numérique de Travail (ENT)	p. 19
• 2.5 - L'inscription pédagogique	p. 20
• 2.6 - Autres démarches administratives	p. 20
• 2.7 - Règlement des études	p. 20
• 2.8 - Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)	p. 21
3. Vos mobilités	p. 22
• 3.1 - Etudier à l'étranger	p. 23
• 3.2 - Faire un stage	p. 23
4. Vos services	p. 24
• 4.1 - Accompagnement des étudiant.e.s à besoins spécifiques	p. 25
• 4.2 - Espaces de travail - Accès libre	p. 25
• 4.3 - Espaces de convivialité	p. 25
• 4.4 - Services UCA	p. 26
• 4.5 - Ressources numériques	p. 27
• 4.6 - Autres services	p. 27
<u>Annexe</u>	p. 28
Fiche contacts services administratifs UFR LCSH	p. 29



UFR LETTRES,
RE ET SCIENCES
HUMAINES
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

SCIENCES HUMAINES

Le mot de la Doyenne-Directrice

Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille à l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne.

En rejoignant notre UFR, vous intégrez une communauté universitaire, enseignant.e.s et personnels administratifs, engagée dans la formation et l'accompagnement de ses étudiantes et étudiants, attentive à leur réussite, à leur épanouissement et à la construction de leur projet d'avenir. Attachée aux valeurs d'inclusion, d'égalité et de respect de toutes et tous, notre UFR veille à offrir à chaque étudiante et chaque étudiant un environnement d'études bienveillant, quelle que soit sa situation ou la singularité de son parcours.

Une attention toute particulière est portée à l'accompagnement des étudiants et des étudiantes lors de leur première année d'études. Les équipes pédagogiques mettent en œuvre des dispositifs favorisant l'acquisition progressive des méthodes de travail universitaires, la consolidation des connaissances fondamentales, ainsi qu'un suivi personnalisé pouvant prendre la forme de tutorat ou d'aménagements adaptés aux besoins de chacun et chacune.

L'UFR LCSH se distingue par la diversité de ses enseignements en lettres, arts et sciences humaines, ainsi que par l'importance accordée à l'ouverture disciplinaire et à l'interdisciplinarité. Forte de ses différentes formations, elle offre un cadre d'études propice à la découverte, à la réflexion critique et à l'acquisition de connaissances dans des domaines variés mais complémentaires. Cette richesse permet à nos étudiantes et étudiants de construire progressivement leur parcours, de multiplier les perspectives d'analyse et de développer des connaissances, des compétences méthodologiques et relationnelles particulièrement recherchées dans la société contemporaine, en prise avec les enjeux culturels, sociaux et environnementaux de notre époque.

Enfin, l'ensemble de nos formations s'attache à préparer votre insertion professionnelle grâce à des enseignements, des stages, des projets tutorés et des expériences collectives qui vous permettent de développer des compétences valorisables dans de nombreux secteurs d'activité. En lien étroit avec ses partenaires du monde socio-économique, culturel et institutionnel, l'UFR veille à offrir des formations ouvertes sur les réalités contemporaines et les évolutions du monde professionnel. L'ouverture internationale de notre UFR se traduit par des possibilités de mobilité, des coopérations avec des établissements étrangers et des enseignements qui permettent de développer des compétences et des perspectives à l'échelle européenne et internationale.

Je vous souhaite de trouver à l'UFR LCSH bien davantage qu'un lieu d'études : un espace d'échanges, de réflexion, de rencontres et d'émancipation qui vous permettra de vous construire comme étudiant.e, citoyen.n.e et futur.e professionnel.le.

Au nom de l'ensemble des équipes de l'UFR LCSH, je vous renouvelle mes vœux de bienvenue et vous assure de notre engagement à vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire. Très belle année à toutes et à tous.



Anne-Laure FOUCHER



1 - L'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines



Les Locaux de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines sont situés au 29 Boulevard Gergovia à proximité de nombreuses lignes de Bus et du tramway.



1- Amphithéâtre Agnès Varda

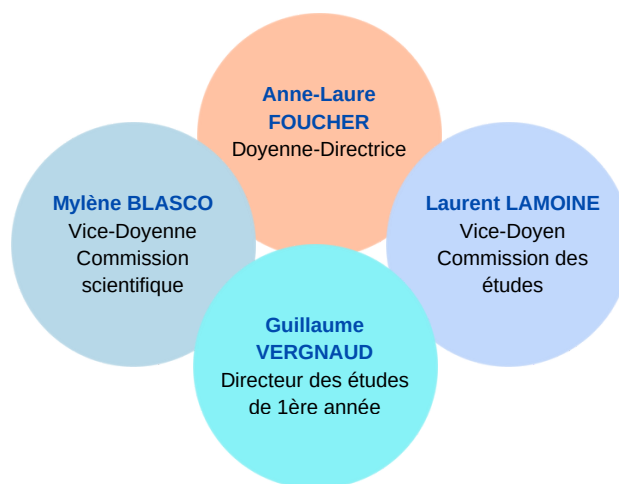
2- Accueil Hall UFR LCSH

3- Bibliothèque Universitaire Marie-Hélène Lafon

1.1 - Organisation pédagogique

La Direction

La direction de l'UFR LCSH est assurée par une Doyenne-Directrice, Mme Anne-Laure FOUCHER, elle est assistée par deux Vice-Doyens, Mme Mylène BLASCO et M. Laurent LAMOINE et un directeur des études de 1^{ère} année pour l'UFR, M. Guillaume VERGNAUD.



Les Départements pédagogiques



Les différentes formations sont portées par 10 départements pédagogiques.



Les départements pédagogiques

Le département des Arts du spectacle

Directeur : **Cyril TRIOLAIRE**

Le département des Arts du Spectacle de l'UCA propose une Licence Arts du spectacle et un Master Direction de projets ou établissements culturels (parcours Action artistique et culturelle), dédiés aux métiers de la culture, de la médiation et des publics. La licence, organisée sur trois ans, offre une formation pluridisciplinaire associant culture générale, méthodologie, projets tutorés, stages et enseignements appliqués aux secteurs du spectacle vivant et du cinéma ainsi que l'initiation à la pratique artistique et la recherche-crédation. Elle forme à la conception, à la coordination et à la valorisation de projets culturels et artistiques dans leurs dimensions artistiques, administratives, économiques et sociales. Ancrée dans le territoire clermontois, elle s'appuie sur de nombreux partenariats avec des institutions, festivals et structures culturelles. La formation accorde une place importante à la médiation culturelle, aux publics et à la diffusion des œuvres. Elle favorise également les passerelles avec d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Les diplômé.e.s peuvent poursuivre en master, notamment dans le parcours Action artistique et culturelle du Master DPEC. Ce master prépare à des fonctions de responsabilité dans la conduite de projets culturels et artistiques. L'ensemble du cursus vise ainsi à former des professionnel.le.s capables d'accompagner les dynamiques culturelles des territoires et des institutions.

Le département de Géographie

Directeur : **Michel LOMPECH**

La géographie universitaire est assez différente de l'image que le grand public peut avoir de la discipline (voyages, mémorisation des nomenclatures des départements et des capitales, cartes), comme de l'enseignement secondaire qui vise à apporter une première culture géographique.

La géographie qui est enseignée et pratiquée à l'université, est une science sociale qui étudie le rapport des sociétés humaines à leurs espaces. On la définit comme l'étude des interactions entre les sociétés humaines et leur environnement, ou milieux de vie. Ces interactions proviennent d'une part des sociétés humaines (flux de populations, inégalités de revenus ou de développement à l'échelle du monde ou à celle d'une ville, processus de ségrégation, rapports de pouvoir et aménagement des territoires), et d'autre part l'environnement correspondant aux interactions entre les sociétés humaines et les éléments qui les englobent et qui constituent leur milieu (relief, eau, climat, végétation).

La licence Géographie et aménagement s'inscrit donc dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle forme des étudiant.e.s s'intéressant à l'organisation et à la différenciation des territoires et aux interactions entre les sociétés humaines et leur environnement, en associant les savoirs environnementaux à l'organisation spatiale des faits sociaux. Elle se caractérise par l'approche spatiale et territoriale des questions d'aménagement et d'environnement, qui la placent au centre des enjeux de transition écologique et de durabilité.

Le département d'Histoire

Directeur : **Frédéric TREMENT**

L'histoire est une science humaine et sociale qui étudie les sociétés du passé dans toute leur diversité et leur complexité, en relation avec leur environnement. Son champ d'étude étant de plus en plus large, cette discipline scientifique mobilise des sources de plus en plus variées : sources écrites et iconographiques (matérielles ou numériques), archéologie, études paléoenvironnementales. Fondée sur une analyse critique de ces sources et de leur combinaison, elle propose une multiplicité de points de vue sur le passé.

Les études d'histoire visent à donner aux étudiant.e.s un socle de connaissances solides sur les quatre grandes périodes que sont l'antiquité, le moyen âge, les époques moderne et contemporaine, à les former à la méthodologie de cette discipline scientifique, à développer leur esprit critique et leur réflexion sur les grands enjeux sociétaux actuels, grâce à la perspective offerte par la longue durée. Elles s'appuient sur un enseignement à la fois spécialisé et diversifié. La formation est conçue de manière évolutive avec un accroissement et une diversification des compétences au cours des trois années de la licence. En première année, elle combine les enseignements de la majeure histoire et ceux d'une discipline complémentaire (histoire de l'art, géographie, sociologie, langues et cultures de l'antiquité) susceptible de diversifier la culture générale et les compétences des étudiant.e.s, et de leur permettre une éventuelle réorientation. En deuxième et troisième année, la majeure est complétée par une spécialisation (approfondissement disciplinaire, géographie, archéologie, pluridisciplinaire lettres-administration, pluridisciplinaire lettres-sciences) visant à renforcer le caractère professionnalisant de la licence tout en constituant un premier pas vers le master. C'est l'une des rares licences d'histoire à porter une spécialisation en archéologie, qui se prolonge en master. Le master, qui est directement associé au Centre de Recherche Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), s'articule autour de deux parcours : – un parcours Histoire, histoire de l'art et archéologie, plus tourné vers la recherche ; – un parcours Mondes contemporains : administrations et médias, plus orienté vers la préparation des concours de la fonction publique et les métiers de la communication et du secteur tertiaire.

Le département d'Histoire de l'Art et Archéologie

Directrice et Directeur : **Pascale CHEVALIER - Pierre SERIE**

Constitué d'une équipe d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s, d'enseignant.e.s et de chargé.e.s de cours, le département d'histoire de l'art et archéologie propose une licence générale et un master.

La licence générale offre une formation sur trois ans en histoire de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et des arts décoratifs sur l'ensemble des périodes de l'histoire, de l'antiquité à nos jours, et sur des aires géographiques diverses, dont certaines rarement abordées, comme l'Orient ancien. Elle permet aussi, grâce à une ouverture spécifique, une spécialisation en archéologie. Les étudiant.e.s qui se destinent au professorat des écoles peuvent aussi suivre un parcours pluridisciplinaire (Lettres et sciences) Ceux qui se préparent aux concours administratifs choisissent plus volontiers le parcours pluridisciplinaire Lettres et administration. Deux ouvertures disciplinaires complémentaires sont proposées à tous les étudiant.e.s en première et deuxième année : histoire et métiers du livre. Un stage en milieu muséal, dans une étude de commissaire priseur, chez des galeristes, ou à la DRAC, etc., est prévu pour ceux qui suivent le parcours ordinaire Histoire de l'Art, tandis qu'un stage de fouilles complète le parcours archéologie. Des intervenant.e.s extérieur.e.s, professionnel.le.s de la discipline, peuvent apporter leur concours en archéologie.

Les étudiant.e.s titulaires de la licence ont la possibilité de poursuivre leur formation en intégrant le Master Histoire, civilisations, patrimoine, mention Histoire de l'art (parcours 1, qui inclut l'archéologie).

Le département de Langues et Cultures de l'Antiquité

Directrice : **Sandrine DUBEL**

Constitué d'une équipe d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s et d'intervenant.e.s extérieur.e.s, le département de Langues & Cultures de l'Antiquité propose un ensemble de formations pluridisciplinaires en Licence, Master et Agrégation centrées sur les langues anciennes, grec ancien et latin, sur les littératures et mondes culturels grecs et romains et sur leur héritage moderne.

Ces enseignements visent à former des spécialistes (Parcours Lettres classiques de la Licence de Lettres, Master Lettres et Création littéraire, Parcours Archéologie des Licences d'Histoire et d'Histoire de l'Art) ou bien à compléter les formations d'autres mentions au sein de l'Université (Licences d'Histoire, de Philosophie, de Sciences du langage, Licence Accès Santé [LAS] et Parcours Spécifique Accès Santé [PASS] Histoire-Lettres-Philosophie, UE libre Mythes antiques, etc.). Ils offrent une excellente préparation aux différents métiers de l'enseignement, de la médiation culturelle et du patrimoine, du journalisme et du monde de l'édition, des ressources humaines.

Tout en développant son ouverture sur l'international (échanges interuniversitaires et programmes européens Erasmus), le département participe également à de nombreuses actions locales de valorisation du patrimoine et de la culture antiques auprès d'un large public.

Le département de Lettres Modernes

Directrice et Directeur : **Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD - Yvan DANIEL**

Constitué d'une équipe d'enseignant.e.s-chercheur.euses.s, d'enseignant.e.s, de chargé.e.s de cours et d'intervenant.e.s professionnel.le.s, le département de Lettres Modernes propose des formations du bac +3 au bac +5 (licence, master, agrégation).

Le département de Linguistique

Directrice : **Christine BLANCHARD**

Le département de Linguistique propose des formations en Sciences du Langage, allant de la Licence au Master 2ème année. Il est spécialisé dans l'étude approfondie de la langue. Les thèmes abordés sont variés : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse du discours, énonciation, sociolinguistique, acquisition, didactique des langues étrangères, traitement automatique des langues, communication...

Il se distingue par une approche pédagogique innovante dans certains enseignements (Approche Par Compétences, classe inversée, hybridation, cours en ligne). Sa formation de Master Sciences du Langage (parcours Linguistique et Didactique du Français Langue étrangère et seconde), labellisée Graduate Track, est adossée au Laboratoire de Recherche sur le Langage (Unité de Recherche 999). Le département de linguistique bénéficie de nombreux partenariats, tant au niveau local (Centre FLEURA, Cavilam-Alliance Française, Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Clermont-Ferrand) qu'international (université d'Ostrava et Université Masaryk, République tchèque, université de Poznan et université de Wroclaw en Pologne, université de Coimbra au Portugal, université de Aarhus au Danemark, université de Tamkang à Taïwan, université de Castilla-La-Mancha en Espagne et les universités de la Sapienza, Roma Tre et Ca'Foscari de Venise en Italie).

Le département des Métiers de la Culture

Directeurs : **Pascal DESMICHEL - Thomas GANLUT**

Le département Métiers de la culture regroupe les formations consacrées aux secteurs du livre, de la documentation, du tourisme et des études culturelles. Il accueille des étudiant.e.s désir.eux.euses de se former aux métiers de la culture dans toute leur diversité.

Son équipe pédagogique associe enseignant.e.s chercheur.euse.s, enseignant.e.s et professionnel.le.s du secteur, garantissant une formation adossée à la recherche également ancrée dans les réalités du terrain. Cette double exigence académique et professionnalisante est au cœur de toutes ses formations.

Le département propose quatre diplômes complémentaires : une licence générale Études culturelles déclinée en deux parcours (Métiers du livre et médiation numérique / Tourisme), deux licences professionnelles (Guide conférencier / Documentation et bibliothèques) et un master Direction de projets ou établissements culturels décliné en deux parcours (Accompagnement culturel et touristique des territoires / Métiers du livre et stratégies numériques).

Implanté à Clermont-Ferrand, au cœur d'un territoire riche en patrimoines naturels, industriels et culturels, le département entretient des liens étroits avec les acteurs culturels et touristiques locaux et régionaux, offrant à ses étudiant.e.s un réseau professionnel actif dès leur formation.

Le département de Philosophie

Directrice : **Mathilde BREMOND**

Le département de philosophie offre une formation complète en philosophie, avec une licence, un master, une préparation aux concours (CAPES et agrégation) et la possibilité de préparer le doctorat au sein du laboratoire PHIER (Philosophies et rationalités). Le département, composé d'enseignant.e.s chercheur.euses.s spécialistes de la discipline, forme les étudiant.e.s à l'analyse et la conceptualisation de notions philosophiques ou issues des autres sciences humaines, à l'argumentation rigoureuse, à l'analyse de textes et à l'expression claire et structurée des idées à l'écrit comme à l'oral. La licence et le master offrent des cours qui couvrent toutes les périodes de l'histoire de la pensée (de l'Antiquité au XXI^e siècle) et tous les domaines de la philosophie (épistémologie, métaphysique, esthétique, morale et politique).

Le département de sociologie

Directeur : **Samuel JULHE**

La sociologie étudie le fonctionnement des sociétés contemporaines, les rapports entre les groupes qui les composent, ainsi que la place qu'y prennent les individus. Cette discipline vise à saisir les structures collectives, le fonctionnement des institutions, la manière dont les individus intériorisent et mettent en œuvre les normes des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Dans cette perspective, le département de sociologie propose un ensemble de formations, de la licence au doctorat, visant à acquérir une connaissance de ces processus sociaux dans des domaines variés (éducation, emploi, culture, action publique, famille, etc.), en dialogue avec d'autres disciplines de sciences humaines et sociales (anthropologie, philosophie, etc.). Ces formations donnent également la maîtrise des outils théoriques et empiriques permettant d'étudier les phénomènes collectifs et les conduites individuelles qu'ils peuvent générer. Elles préparent aux métiers de l'enseignement, de l'intervention et du développement social, de l'enquête et de la recherche.

Responsabilités pédagogiques transversales

La Direction de l'UFR LCSH s'appuie sur des référents et référentes afin d'assurer des missions transversales sur différentes thématiques.

Missions	Référents
Référentes pédagogiques relations internationales UFR LCSH	Caroline LARDY Catherine MORGAN-PROUX
Référente Handicap	Mauricette FOURNIER
Correspondante CPGE	Annick STOEHR-MONJOU
Correspondante PEPITE PEEA	Aimée SIMON
Responsable enseignements pluridisciplinaires professionnalisation des métiers de l'enseignement	Laurent LAMOINE
Référente développement durable	Marie BOSSAERT
Référentes égalité et lutte contre les discriminations	Céline BRICAULT Sophie SIMONINI
Assistants de prévention	Carole BESSON Claire BONTON Valérie MONMORT

1.2 - Organisation administrative

Pilotée par une responsable administrative, **Carole BESSON**, l'UFR s'organise autour de plusieurs services administratifs : Le **service de scolarité**, le **service de gestion pédagogique**, le **service des relations internationales et stages**, le **service de formation continue et alternance**, **BibliAuvergne** et la **cartothèque**.

Responsable Administrative : Carole BESSON

Pôle Formations

Service Scolarité

Resp. : **Agathe ROQUES**

*Inscription administrative
Certificat de scolarité
Carte étudiante
Examens
Frais de scolarité
Remboursement
Transfert de dossier
Césure
Réorientation
Validation d'études supérieures
Retrait de diplôme
PASS/LAS*

Service Gestion Pédagogique

Resp. : **Valérie MONMORT**

*Emploi du temps
Organisation des enseignements
Candidatures
Inscriptions pédagogiques
Régime Spécial d'Etudes
Suivi des absences
Aménagements d'études et d'examens
Liens avec les équipes pédagogiques*

Service Relations Internationales et Stages

Resp. : **Céline LOCATELLI**

*Mobilités études et stages à l'international
Courts séjours
Programmes intensifs hybrides/BIP
Stages en France
Conventionnement
Demandes de bourses stages à l'étranger
Accueil des étudiant.e.s international.aux.ales*

Pôle Formation Continue

Service Formation Continue et Alternance

Resp. : **Elisabeth
CHAUMONT**

*Accueil des stagiaires FC souhaitant
s'inscrire sur un diplôme des UFR LCSH,
PSSSE et LCC
Audit.eurs.rices Libres
Suivi des Alternant.e.s (apprentissage et
contrat de professionnalisation)*

BibliAuvergne

Resp. : **Claire BONTON**

*Préparation au titre ABF (association des
bibliothécaires de France)
Stages professionnalisants dans le
domaine des métiers du livre
Préparations concours des bibliothèques
Conférences*

Cartothèque

Resp. : **Julien CHADEYRON**

*Gestion et mise à disposition de documents
cartographiques :
Cartes topographiques au 1/25 000 et au 1/50
000
Cartes géologiques au 1/50 000
Cartes anciennes*

Le service de Sclolarité

Responsable : **Agathe ROQUES**

L'équipe de la sclolarité vous répond pour toute question liée à :

- Votre inscription administrative à l'université, votre certificat de sclolarité, votre carte étudiante
- Vos frais de sclolarité : Paiement, remboursement
- Votre demande de transfert, de changement de filière, de changement d'université, de validation d'études supérieures
- Votre demande de retrait de diplôme
- L'organisation de vos examens terminaux
- L'organisation du PASS et de la LAS
- etc

Le service propose également un accompagnement des étudiant.e.s à besoins spécifiques.



Service Sclolarité

Fonction	Courriel	Localisation bureau
Responsable	responsable-sclolarite.lcsh@uca.fr	Hall Gergovia
Sclolarité Licence et LP	sclaritelicence.lcsh@uca.fr	
Sclolarité Masters	sclaritemaster.lcsh@uca.fr	
Sclolarité PASS/LAS	sclarite.LAS.lcsh@uca.fr	
CPGE	sclaritelicence.lcsh@uca.fr	
Examens terminaux	examens.evt.lcsh@uca.fr	
Diplômes	diplomes.lcsh@uca.fr	
Remboursements	sclariteremboursement.lcsh@uca.fr	Bureau 11
Accompagnement étudiant.e.s à besoins spécifiques	accompagnement.lcsh@uca.fr	

Le service de Gestion Pédagogique

Responsable : **Valérie MONMORT**

Le Service Gestion Pédagogique est composé d'une responsable et de gestionnaires pédagogiques qui vous accompagneront tout au long de votre cursus. Véritable interface entre les équipes pédagogiques et vous, elles pourront vous répondre sur les questions liées aux thématiques suivantes :

- emplois du temps
- inscriptions pédagogiques
- absences
- contrôles continus
- candidatures
- régime spécial d'études



 **Service Gestion Pédagogique**

Equipe LICENCES PRO, MASTERS, AGREGATIONS

Equipe LICENCES

Mention	Courriel	Bureau
Arts du spectacle	ads.licence.lcsh@uca.fr	207
Histoire	histoire.licence.lcsh@uca.fr	
Philosophie	philosophie.licence.lcsh@uca.fr	207b
Sciences du langage	linguistique.licence.lcsh@uca.fr	
Sociologie	sociologie.licence.lcsh@uca.fr	
Double licence Philosophie-sociologie	doublelicence.philosocio.lcsh@uca.fr	
Histoire de l'Art et Archéologie	histoireart.licence.lcsh@uca.fr	228
Etudes culturelles	metiersdelaculture.licence.lcsh@uca.fr	
Géographie	geographie.licence.lcsh@uca.fr	
Lettres	lettres.licence.lcsh@uca.fr	
Licence Accès Santé Philosophie-Lettres-Histoire	LAS.lcsh@uca.fr	207 ter
Enseignements pluridisciplinaires (service scolarité)	pluri.lcsh@uca.fr	11

Mention	Courriel	Bureau
M. Histoire Civilisations Patrimoine Agrég. Hist/Géo	histoire.histoireart.master.lcsh@uca.fr	205
LP Dev. Projets territoires	geographie.lp.lcsh@uca.fr	
M. Création Littéraire Agrég. Lettres	lettres.master.lcsh@uca.fr	206
M. Métiers du Livre et de l'Edition	metiersdelaculture.master.lcsh@uca.fr	
LP Métiers du Livre	metiersdelaculture.lp.lcsh@uca.fr	
M. Direction de Projets ou Etablissements Culturels	metiersdelaculture.master.lcsh@uca.fr	
LP Guide Conférencier	metiersdelaculture.lp.lcsh@uca.fr	
M. Sociologie	sociologie.master.lcsh@uca.fr	206b
M. Philosophie Agrég. Philosophie	philosophie.master.lcsh@uca.fr	
M. Sciences du langage	linguistique.master.lcsh@uca.fr	
LP Intervention sociale	sociologie.lp.lcsh@uca.fr	
M. Gestion des Territoires et Développement Local M. Gestion de l'Environnement	geographie.master.lcsh@uca.fr	Site IADT

Le service Relations Internationales et Stages

Responsable : **Céline LOCATELLI**

L'équipe du Service Relations Internationales et Stages vous accompagne dans les démarches administratives liées aux mobilités études et stages à l'international, courts séjours, programmes intensifs hybrides/BIP, ainsi que pour les stages en France : conventions de stages, demandes de bourses, dossiers de candidatures ... Il accueille également les étudiant.e.s internation.aux.ales inscrit.e.s à l'UFR. Il vient aussi en appui, si besoin, aux mobilités des personnels UCA.



[Service Relations Internationales et Stages](#)

Fonction	Courriel	Localisation bureau Rez-de-chaussée
Responsable	ri.lcsh@uca.fr	Bureau 10
Relations internationales	ri.lcsh@uca.fr	Bureaux 09 et 10
Stages en France	stages.lcsh@uca.fr	Bureau 09

Le service Formation Continue et Alternance

Responsable : **Elisabeth CHAUMONT**

Le service Formation Continue et Alternance accueille le public relevant d'un dispositif de formation professionnelle continue : il accompagne les stagiaires FC dans les démarches préalables à toute inscription, aide à renseigner les dossiers de financements pour la prise en charge du coût de la formation, assure un suivi administratif durant la formation, travaille en liaison avec le service scolarité et avec les composantes pédagogiques (enseignant.e.s, responsables des diplômes, gestionnaires pédagogiques).



[Service Formation Continue et Alternance](#)

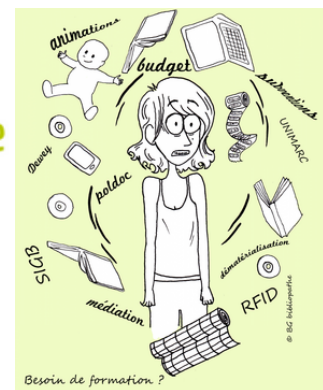
Fonction	Courriel	Localisation bureau Rez-de-chaussée
Responsable	formationcontinue.lcsh@uca.fr	Bureau 02
Gestionnaire formations UFR LCCH		Bureau 03
Gestionnaire formations UFR LCC et PSSSE, agrégations		Bureau 04

BibliAuvergne

Responsable : **Claire BONTON**

BibliAuvergne propose, à tous les personnels des bibliothèques universitaires et territoriales, des stages de formation continue, des préparations aux concours des bibliothèques d'état et territoriales et une formation longue d'Auxiliaire de Bibliothèque.

En tant que Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, il accompagne les stagiaires FC pour l'adaptation à un poste, l'acquisition de compétences tout au long de votre vie professionnelle, l'évolution dans votre carrière, votre projet d'orientation, d'insertion ou de reconversion professionnelle, la réflexion et la veille sur l'évolution des métiers de bibliothèques.



BibliAuvergne

Fonction	Courriel	Localisation bureau Rez-de-chaussée
Responsable	bibliauvergne.lcsh@uca.fr	Bureau 07
Chargée de formation ABF et préparations concours	bibliauvergne.abf.lcsh@uca.fr bibliauvergne.prepaconcours.lcsh@uca.fr	Bureau 06
Chargée de formation (stages professionnalisants, conférences)	bibliauvergne.formations.lcsh@uca.fr	Bureau 05

La Cartothèque

Responsable : **Julien CHADEYRON**

La cartothèque possède un grand nombre de documents cartographiques, ainsi qu'un fonds très important de cartes anciennes. Vous y trouverez des :

- Cartes topographiques au 1/25 000
- Cartes topographiques au 1/50 000
- Cartes géologiques au 1/50 000

La consultation de documents et de cartes est possible sur place dans la salle 431 (salle de travail des étudiant.e.s).

Quelques cartes plastifiées et résistantes peuvent aussi être empruntées.

La consultation des cartes numérisées des fonds de la cartothèque (serveur dédié) est possible dans une salle informatique.



Cartothèque



1.3 - L'offre de formation

L'offre de formation de l'UFR Lettres Culture et Sciences Humaines bénéficie de plusieurs atouts : formations adossées à la recherche scientifique, pluridisciplinarité dans deux domaines : les "Arts, Lettres et Langues" et les "Sciences Humaines", professionnalisation en appui sur les nombreux partenariats avec les acteurs du monde socio-économique locaux, nationaux et internationaux.

10 mentions de licences sont proposées :

- Arts du spectacle
- Études culturelles
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Lettres
- Philosophie
- Sciences du langage
- Sociologie
- Double licence philosophie-sociologie
- Accès santé Histoire-Lettres-Philosophie

 [Fiches Licences](#)

4 Licences professionnelles :

- Développement de projets de territoires
- Guide conférencier
- Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle
- Métiers du livre : documentation et bibliothèques

 [Fiches Licences pro.](#)

9 mentions de masters :

- Direction de projets ou établissements culturels
- Gestion de l'environnement
- Gestion des territoires et développement local
- Histoire, civilisations, patrimoine
- Lettres et création littéraire
- Métiers du livre et de l'édition
- Philosophie
- Sciences du langage
- Sociologie

 [Fiches Masters](#)

4 préparations aux Agrégations :

- Histoire
- Lettres modernes
- Lettres classiques
- Philosophie

 [Fiches Agrégations](#)





2 - Votre inscription, vos études

2.1 - Le calendrier pédagogique - Licences

Retrouvez l'ensemble des dates importantes pour l'année universitaire. Consultez votre calendrier pédagogique pour connaître les dates de début et de fin des semestres, les périodes d'examens et les vacances universitaires.



SERVICE GESTION PEDAGOGIQUE - Pôle FORMATIONS

CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES – LICENCES Année universitaire 2026-2027

Semaine de rentrée	Du Mardi 01 au vendredi 04 septembre 2026	Sem. 36
Début des cours du 1^{er} semestre	Lundi 07 septembre 2026	Sem. 37
<i>Suspension des cours - Automne 2026</i>	<i>Du samedi 24 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026 matin</i>	<i>Sem. 44</i>
Fin des cours du 1^{er} semestre	Vendredi 04 décembre 2026	Sem. 49
Semaine pédagogique 1 ^{er} semestre (réservée aux rattrapages de cours et CC si besoin)*	Du lundi 07 décembre 2026 au vendredi 11 décembre 2026	Sem. 50
Examens du 1^{er} semestre	Session consacrée uniquement aux épreuves terminales*	
- Mineures pluridisciplinaires	Du lundi 07 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026	Sem. 50 et 51
- UFR LCSH (+ PASS, LAS)	Du lundi 14 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026	Sem. 51
<i>Vacances universitaires - Noël 2026</i>	<i>Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 04 janvier 2027 matin</i>	<i>Sem. 52 et 53</i>
Examens du 1^{er} semestre	Session consacrée uniquement aux épreuves terminales*	
- UFR LCSH	Du lundi 04 janvier 2027 au samedi 09 janvier 2027**	Sem. 01
Début des cours du 2^{ème} semestre	Lundi 11 janvier 2027	Sem. 02
Saisie des notes	Avant le vendredi 29 janvier 2027	Sem. 04
Délibérations des jurys	Le lundi 8 février 2027 (sous réserve)	Sem. 06
<i>Suspension des cours - Hiver 2027</i>	<i>Du samedi 20 février 2027 au lundi 01 mars 2027</i>	<i>Sem. 08</i>
Fin des cours du 2^{ème} semestre	Vendredi 9 avril 2027	Sem. 14
<i>Vacances universitaires - Printemps 2027</i>	<i>Du samedi 10 avril 2027 au lundi 26 avril 2027 matin</i>	<i>Sem. 15 et 16</i>
Semaine pédagogique 2 ^{ème} semestre (Réservée aux rattrapages de cours et CC si besoin)*	Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 30 avril 2027	Sem. 17
Examens du 2^{ème} semestre	Session consacrée uniquement aux épreuves terminales*	
- Mineures pluridisciplinaires	Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 07 mai 2027	Sem. 17 et 18
- UFR LCSH (+ PASS, LAS)	Du lundi 03 mai 2027 au jeudi 20 mai 2027	Sem. 18, 19 et 20
Saisie des notes	Avant le vendredi 21 mai 2027	Sem. 20
Délibérations des jurys	Le mardi 01 juin 2027 (sous réserve)	Sem. 22
Examens 1^{er} et 2^{ème} semestres (2^{ème} chance)		
- Mineures pluridisciplinaires	Du lundi 14 juin 2027 au mercredi 30 juin 2027	Sem. 24, 25, 26
- UFR LCSH	Du lundi 14 juin 2027 au mercredi 30 juin 2027	Sem. 24, 25, 26
Saisie des notes	Avant le mercredi 30 juin 2027	Sem. 26
Délibérations des jurys	Le jeudi 08 juillet 2027 (sous réserve)	Sem. 27
Fin des activités pédagogiques	Vendredi 16 juillet 2027	Sem. 28

* Selon le règlement des études : les contrôles continus doivent se dérouler tout au long des enseignements.

** Compte tenu du calendrier très serré en 2026-2027, il pourra être envisagé des épreuves le samedi matin.



Calendrier pédagogique - Licences

Les calendriers des activités pédagogiques concernant les licences professionnelles et les masters vous seront communiqués par votre gestionnaire pédagogique.

2.2 - Procédures de candidature

Une année universitaire est composée de **2 semestres** qui donnent droit à **30 ECTS** (European Credits Transfert System). Chaque semestre est validé via des sessions d'examen terminales (session initiale 1 puis session 2 de seconde chance) dites **EvT** auxquelles peuvent s'ajouter d'autres épreuves évaluées lors de différents contrôles continus (**EvC**).



Si vous validez **180 crédits** (ECTS) le diplôme de **licence** est délivré. Une demande pour accéder en Master peut alors être faite. Attention, l'inscription en Master n'est pas automatique dès la validation d'une licence, il est nécessaire de candidater sur la plateforme MonMaster pour postuler à ces formations. Pour pouvoir s'inscrire à l'université, vous devez impérativement être admis.e via des procédures qui diffèrent selon :

- la formation envisagée
- le diplôme obtenu (ou en cours d'obtention)
- la situation du/de la candidat.e (nationalité, pays de résidence)

Admission en 1ère année

Profil du candidat		Procédure/Plateforme d'admission		
Type de diplôme de fin d'études secondaires (obtenu ou en préparation)	Situation	Pour une inscription en licence	Pour une inscription en PASS ou en LAS	Pour une inscription dans une filière sélective : BUT ou DEUST
Bac français ou européen	Toutes situations	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
Diplôme délivré par un Etat membre de l'UE autre que la France	Candidat français ou ressortissant UE	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup
	Non ressortissant UE et résidant dans un pays à procédure EeF*	Procédure DAP via Etudes en France	Candidatures non ouvertes	Procédure hors DAP via Etudes en France
	Non ressortissant UE et ne résidant pas dans un pays à procédure EeF*	Procédure DAP** blanche	Candidatures non ouvertes	Parcoursup
	Non ressortissant UE et résidant en France	Procédure DAP** verte	Candidatures non ouvertes	Parcoursup
Diplôme étranger hors UE	Non ressortissant UE et résidant dans un pays à procédure EeF*	Procédure DAP via Etudes en France	Candidatures non ouvertes	Procédure hors DAP via Etudes en France
	Non ressortissant UE et ne résidant pas dans un pays à procédure EeF*	Procédure DAP** blanche	Candidatures non ouvertes	Parcoursup
	Non ressortissant UE et résidant en France	Procédure DAP** verte	Candidatures non ouvertes	Parcoursup
	Candidat français ou ressortissant UE	Parcoursup	Parcoursup	Parcoursup

(*) EeF : Etudes en France : procédure dématérialisée destinée aux étudiants qui résident dans l'un des [pays à procédure Etudes en France](#)

(**) DAP : **Demande d'admission préalable** en première année de licence dans une université française. [En savoir plus](#)

Admission en 2ème ou 3ème année de Licence ou de BUT, en Licence Professionnelle ou en 2ème année de Master

Profil/situation du candidat	Procédure / Plateforme d'admission
Candidats internationaux relevant d'Etudes en France	Etudes en France
Tous les autres candidats (y compris les candidats internationaux ne relevant pas d'Etudes en France)	eCandidat

Admission en 1ère année de Master

Profil/situation du candidat	Procédure / Plateforme d'admission
Candidats internationaux relevant d'Etudes en France	Etudes en France
Candidats en formation continue financée	Mon Master
Tous les autres candidats (y compris les candidats internationaux ne relevant pas d'Etudes en France)	Mon Master



Procédures de candidature

2.3 - L'inscription administrative

L'inscription administrative est gérée via un portail et concerne tous.les étudiant.es qui souhaitent s'inscrire ou se réinscrire à l'Université Clermont Auvergne. Elle est entièrement dématérialisée. Elle sera validée qu'après avoir fourni les pièces justificatives demandées ainsi que le paiement.

Important : Avant de s'inscrire à l'université, vous devez préalablement faire acte de candidature (cf. procédures de candidature ci dessus).

Si vous avez été accepté.e suite à votre candidature, et avant de commencer votre inscription, munissez-vous :

- de votre certificat CVEC, à obtenir sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- de votre carte bancaire pour régler les droits d'inscription

Vous serez réellement inscrit.e quand vous aurez le message suivant affiché à l'écran en fin de procédure :
"Votre demande d'inscription a bien été prise en compte"

Attention aux dates d'ouverture de la plateforme d'inscription.

Une [FAQ](#) est disponible pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

2.4 - Activation de votre ENT

Il est impératif d'activer votre adresse électronique universitaire ainsi que votre ENT (environnement numérique de travail) afin de pouvoir disposer de toutes les informations essentielles à votre scolarité (emploi du temps, inscriptions pédagogiques, convocations aux examens, échéances pour rendus de travaux, réunions...). Retrouvez aussi vos cours sur la plateforme pédagogique Moodle mise à votre disposition.

ACTIVATION COMPTE ENT

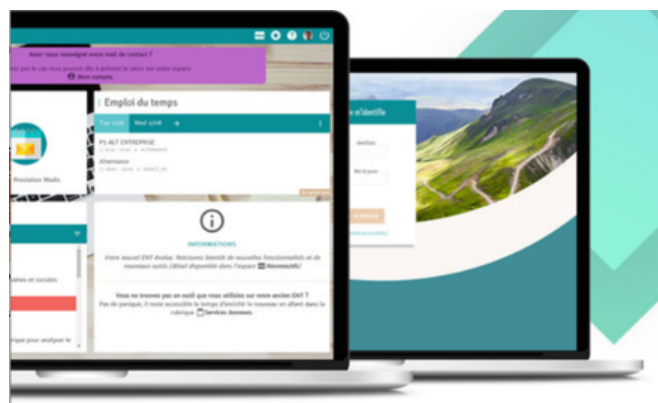
Pas à pas

ENT est l'abréviation d'«**Environnement Numérique de Travail**». C'est un portail où vous retrouverez toutes les informations et les services numériques dont vous avez besoin pour votre vie étudiante.

1. Rendez-vous à l'adresse web suivante
<https://ent.uca.fr/compte/activationCompte/>
2. Renseignez votre adresse mail Institutionnelle
3. Renseignez votre adresse de contact (communiquée lors de votre inscription) et de votre date de naissance.
4. Saisissez ou complétez votre **numéro de téléphone personnel** communiqué lors de votre inscription. Un SMS vous sera adressé le cas échéant.
5. Suite à la validation du code, renseignez **une adresse de récupération**. C'est à dire une adresse de type «personnelle» (ex : gmail, yahoo, hotmail, etc)
6. *Un mail avec un lien de création de mot de passe vous est envoyé
7. Créez un **mot de passe respectant les différentes conditions imposées par l'Université en matière de sécurité**
8. Connectez-vous à votre compte ENT en saisissant votre **adresse mail UCA et votre mot de passe**

*Si vous n'avez rien reçu : patientez, le mail peut mettre quelques minutes avant d'arriver. **Pensez bien à vérifier vos mails indésirables (spams).**
Retrouvez l'aide en ligne ci-dessous :

ENT [Messagerie] - Adresse mail de récupération



Guide de l'ENT

2.5 - L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est à réaliser après votre inscription administrative. Elle est obligatoire et indispensable car elle vous permet de vous inscrire dans les enseignements de votre formation, éventuellement de choisir des options proposées et d'être inscrit.e aux examens. Si elle n'est pas faite ou incomplète, vous ne serez pas officiellement inscrit.e à vos enseignements. Vous ne serez donc pas convoqué.e aux examens pour les enseignements suivis et vous ne pourrez pas obtenir de résultats, même si vous avez suivi un enseignement et passé l'examen.

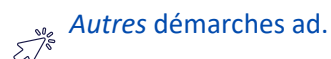
Celle-ci s'effectue soit en ligne via l'ENT soit auprès des [gestionnaires pédagogiques](#). Toutes les informations nécessaires vous seront communiquées par le [service de scolarité](#) et le [service de gestion pédagogique](#).



2.6 - Autres démarches administratives

N'hésitez pas à consulter les pages Web du service de scolarité afin d'avoir accès aux formulaires nécessaires à vos différentes démarches :

- [Guide dépôt de sa photo sur l'ENT](#)
- [Demande de remboursement des droits d'inscription pour les étudiants boursiers](#)
- [Demande de remboursement des droits d'inscription pour une annulation d'inscription](#)
- [Transfert de dossier](#)
- [Césure](#)
- [Régime spécial étudiant](#)
- [Validation d'études supérieures non diplômante](#)
- [Procédure de réorientation interne](#)
- [Demande de carte d'étudiant](#)



2.7 - Règlement des études

Les règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances et des compétences sont définies par le règlement des études de l'UCA.

Les présentes règles ont pour objet de fixer les pratiques mises en œuvre et à respecter dans toutes les composantes de l'Université Clermont Auvergne en matière de déroulement des études et de modalités, de validation d'un cursus de formation, hors 3ème cycle long et Doctorat. Elles visent à offrir aux usager.e.s une garantie d'égalité, de clarté et de transparence et à définir les compétences des Jurys.

Ces règles s'imposent à l'ensemble de la communauté universitaire : enseignant.e.s, étudiant.e.s et personnels administratifs. Elles s'appuient sur les différents textes réglementant les Diplômes Nationaux, les Diplômes d'Université, les examens et les concours et s'appliquent aux usager.e.s inscrits dans les Diplômes Nationaux et dans les Diplômes d'Université. Selon les régimes d'inscription (formation initiale, reprise d'études, formation continue, apprentissage, audit.eur.rices libres), il peut y avoir des différences qui seront signalées dans le présent document.

Elles sont précisées et complétées par les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) élaborées pour chaque formation par les composantes et adoptées par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Des textes réglementaires relatifs à la formation, votés par le Conseil de Formation et de la Vie Universitaire ou le Conseil d'Administration s'y ajouteront également dans les annexes.

Une question sur les modalités d'inscription, les aménagements des études, les M3C, l'assiduité, les examens ou encore la validation de l'année universitaire ?

Vous trouverez toutes les règles à respecter et les bonnes pratiques à suivre en matière de déroulement des études et d'examens, vous offrant ainsi une garantie d'équité, de clarté et de transparence en matière de scolarité et d'examens.

Le règlement des études est directement consultable depuis le menu de votre [ENT](#), il est également disponible en ligne sur le site de l'UFR LCSH dans la rubrique "[scolarité](#)".

 [Règlement des études](#)

2.8 - Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) précisent pour chaque formation, les éléments pédagogiques composant chaque unité d'enseignement en détaillant le mode d'évaluation, le nombre d'épreuves, leur nature : EvC (évaluation continue) ou EvT (évaluation terminale), les coefficients et les détails indispensables des études.

Elles sont revues et mises à jour chaque année, adoptées en Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire et publiées dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

 [M3C](#)



3 - Vos mobilités

3.1 - Etudier à l'étranger

L'UFR LCSH accompagne les projets d'études à l'étranger de ses étudiant.e.s et accueille des étudiant.e.s provenant d'universités partenaires ou inscrit.e.s dans un programme de mobilité.

Les étudiant.e.s de l'UFR LCSH peuvent réaliser une partie de leur cursus à l'étranger, quelle que soit la formation dans laquelle ils.elles sont inscrit.e.s.

Un large choix de possibilités permet de réaliser un séjour d'études (un semestre ou une année complète), des stages de longue durée (minimum deux mois) et des stages de courte durée à l'étranger (archéologie...).

Des aides financières peuvent également être demandées, il en existe plusieurs et sont spécifiques au projet de mobilité.

 [Partir à l'étranger](#)

3.2 - Faire un stage

Stages en France

Les stages peuvent être réalisés dans le cadre de l'année universitaire en cours soit entre le 1er septembre de l'année N et le 30 septembre de l'année N+1. Plusieurs types de stages existent :

- Le stage obligatoire : Stage intégré dans le cursus de formation et délivrant des crédits ECTS
- Les stages complémentaires : Stage de réorientation et stage de professionnalisation
- la période d'observation

Ces différents dispositifs répondent à des critères et des procédures spécifiques.

Un [guide des stages](#) disponible sur le site internet de l'UFR LCSH présente les procédures en vigueur ainsi que les documents obligatoires à joindre pour engager la demande de stage.

 [Stage en France](#)

Stages à l'étranger

Tout.e étudiant.e de l'UFR LCSH peut effectuer une mobilité stage dans un organisme, institution ou entreprise à l'international, en Europe et hors-UE, sous réserve que la zone géographique de la mobilité soit validée (zones MEAE).

De plus, le stage doit s'inscrire dans un projet professionnel cohérent et doit faire l'objet d'une convention de stage établie entre l'UFR LCSH, l'étudiant.e et la structure d'accueil.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, un [guide des stages](#) est téléchargeable. Il recense toutes les procédures en vigueur, un aperçu des documents obligatoires, ainsi que les informations pratiques relatives aux stage

Toutes les infos disponibles sur le site internet de l'UFR LCSH rubrique [international](#)

 [Stage à l'étranger](#)



4 - Vos services

4.1 - Accompagnement des étudiant.e.s à besoins spécifiques

Le Pôle Santé Handicap Étudiants (PSHE) de l'Université Clermont Auvergne est un service dédié à l'accompagnement des étudiant.e.s en situation de handicap. Il regroupe le Service Université Handicap (SUH), son Pôle Déficience Visuelle, ainsi que le Service de Santé Étudiant avec ses médecins agréés.

L'objectif principal du PSHE est d'offrir une prise en charge globale : il accompagne les étudiant.e.s dans l'aménagement de leurs études et examens, mais aussi sur les aspects sanitaires et sociaux. Le service propose des solutions personnalisées, telles que l'adaptation des supports pédagogiques (numérique, braille, gros caractères...), l'évaluation des besoins spécifiques, l'accès aux droits, et un suivi médical adapté.

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier d'un accompagnement dès leur arrivée à l'université, en prenant contact rapidement avec le service pour faire évaluer ou réévaluer leurs besoins, même s'ils disposaient déjà d'aménagements avant leur inscription à l'UCA.



**Maison de la Vie étudiante
(MVE)**

Campus universitaire des
Cézeaux
7 place Vasarely
63178 Aubière
tél : 04 73 40 55 07



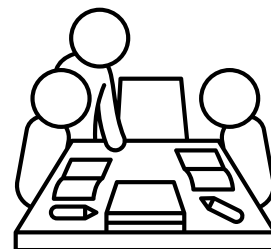
Si vous disposez d'un aménagement il est important de prévenir le service de scolarité de l'UFR LCSH. Un bureau spécifique est dédié à l'accompagnement des étudiant.e.s à besoins spécifiques. Une gestionnaire vous recevra en rdv individuel afin d'identifier vos besoins, vous présenter les différents services adaptés, et vous accompagnera dans votre cursus.

Service Scolarité

accompagnement des étudiant.e.s à besoins spécifiques : accompagnement.lcsh@uca.fr

4.2 - Espaces de travail - Accès libre

- Salles en accès libre de 8h à 19h : salles de travail 232 et 431
- Salles accessibles aux étudiant.e.s en dehors des créneaux réservés pour les cours (clé empruntée à l'accueil moyennant le dépôt d'une carte d'étudiant.e) :
 - salles informatiques 225, 315 et 502
 - salles non équipées 127, 428B, 504
 - salle de réunion du rdc
- Espace calme : salle 122 (aménagement en cours)
- Bibliothèque Marie-Hélène LAFON
- Cartothèque salle 432 (niveau 4)
- Le KAP, rue Kessler (environnement proche)



4.3 - Espaces de convivialité

- Amphi VARDA (niveau 1) - Machines à café/boissons, micro-ondes, banquettes
- Amphis 2 et 3 (niveau 1) - Machines à café/boissons, micro-ondes, banquettes
- Hall - Machines à café/boissons, banquettes, boîte à livres
- Espaces extérieurs avec le jardin Lecoq à proximité



4.4 - Services UCA

Thématiques	Services	Liens
Accompagnement du Handicap	SUH	https://handicap.uca.fr/
Sport	SUAPS	https://sport.uca.fr/
Culture	SUC	https://culture.uca.fr/
Entrepreneuriat	Pepite	https://entrepreneuriat.uca.fr/
Bibliothèques	BU	https://bu.uca.fr/
Egalité et lutte contre les discriminations		https://www.uca.fr/campus/services-aux-etudiants/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations
Santé	SSU	https://sante.uca.fr/
Réussite, orientation et insertion	La Fabrique	https://lafabrique.uca.fr/
Learning Center	Le KAP	https://www.uca.fr/campus/services-aux-etudiants/learning-centre
Médiateur de l'Université		https://www.uca.fr/campus/services-aux-etudiants/mediateur-de-luniversite



4.5 - Ressources numériques

Ressources	Liens
Environnement numérique de travail (ENT)	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/environnement-numerique-de-travail-ent
Accès internet	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/acces-a-internet
Impression (IZLY)	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/impression
Catalogue de services	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/catalogue-de-services
Messagerie universitaire	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/messagerie-universitaire
Carte étudiante	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/carte-etudiante
MyUCA (application mobile)	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/myuca-application-mobile
Prêt d'ordinateur	https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/prets-dordinateurs

4.6 - Autres services

Thématiques	Liens
Vie pratique	https://www.uca.fr/campus/vie-pratique
Vie étudiante	https://www.uca.fr/campus/vie-etudiante
Vie associative	https://www.uca.fr/campus/vie-associative



Annexe



Equipe LICENCES

Equipe LICENCES PRO, MASTERS,
AGREGATIONS

Mention	Courriel	Bureau
Arts du spectacle	ads.licence.lcsh@uca.fr	207
histoire	histoire.licence.lcsh@uca.fr	
Philosophie	philosophie.licence.lcsh@uca.fr	207b
Sciences du langage	linguistique.licence.lcsh@uca.fr	
Sociologie	sociologie.licence.lcsh@uca.fr	
Double licence Philosophie- sociologie	doublelicence.philosocio.lcsh@uca.fr	
Histoire de l'Art et Archéologie	histoireart.licence.lcsh@uca.fr	228
Etudes culturelles	metiersdelaculture.licence.lcsh@uca.fr	
Géographie	geographie.licence.lcsh@uca.fr	
Lettres	lettres.licence.lcsh@uca.fr	
Licence Accès Santé Philosophie- Lettres-Histoire	LAS.lcsh@uca.fr	207 ter
Enseignements pluridisciplinaires (service scolarité)	pluri.lcsh@uca.fr	11

Mention	Courriel	Bureau
M. Histoire Civilisations Patrimoine Agrég. Hist/Géo	histoire.histoireart.master.lcsh@uca.fr	205
LP Dev. Projets territoires	geographie.lp.lcsh@uca.fr	
M. Création Littéraire Agrég. Lettres	lettres.master.lcsh@uca.fr	206
M. Métiers du Livre et de l'Edition	metiersdelaculture.master.lcsh@uca.fr	
LP Métiers du Livre	metiersdelaculture.lp.lcsh@uca.fr	
M. Direction de Projets ou Etablissements Culturels	metiersdelaculture.master.lcsh@uca.fr	
LP Guide Conférencier	metiersdelaculture.lp.lcsh@uca.fr	206b
M. Sociologie	sociologie.master.lcsh@uca.fr	
M. Philosophie Agrég. Philosophie	philosophie.master.lcsh@uca.fr	
M. Sciences du langage	linguistique.master.lcsh@uca.fr	
LP Intervention sociale	sociologie.lp.lcsh@uca.fr	

M. Gestion des Territoires et Développement Local M. Gestion de l'Environnement	geographie.master.lcsh@uca.fr	Site IADT
--	--	-----------

Service Scolarité

Fonction	Courriel	Localisation bureaux
Responsable	responsable-scolarite.lcsh@uca.fr	Hall Gergovia
Scolarité Licence et LP	scolaritelicence.lcsh@uca.fr	
Scolarité Masters	scolaritemaster.lcsh@uca.fr	
Scolarité PASS/LAS	scolarite.LAS.lcsh@uca.fr	
CPGE	scolaritelicence.lcsh@uca.fr	
Examens terminaux	examens.evt.lcsh@uca.fr	
Diplômes	diplomes.lcsh@uca.fr	
Remboursements	scolariteremboursement.lcsh@uca.fr	Bureau 11
étudiant.e.s à besoins spécifiques	accompagnement.lcsh@uca.fr	

Cartothèque

Fonction	Courriel	Localisation bureau
Responsable	julien.chadeyron@uca.fr	432 - Cartothèque 421 - Bureau responsable

Fiche Contacts Services administratifs



Service Relations internationales et stages

Fonction	Courriel	Localisation bureaux
Responsable	ri.lcsh@uca.fr	Bureau 10
Relations internationales	ri.lcsh@uca.fr	Bureaux 09 et 10
Stages en France	stages.lcsh@uca.fr	Bureau 09

Service Formation continue et alternance

Fonction	Courriel	Localisation bureaux
Responsable	formationcontinue.lcsh@uca.fr	Bureau 02
Gestionnaire formations UFR LCCH		Bureau 03
Gestionnaire formations UFR LCC et PSSSE, agrégations		Bureau 04

BibliAuvergne

Fonction	Courriel	Localisation bureaux
Responsable	bibliauvergne.lcsh@uca.fr	Bureau 07
Formation ABF et préparations concours	bibliauvergne.abf.lcsh@uca.fr bibliauvergne.prepaconcours.lcsh@uca.fr	Bureau 06
Stages, conférences	bibliauvergne.formations.lcsh@uca.fr	Bureau 05



INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
**UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines**

www.lettres.uca.fr



INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
**UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines**